

Compte Rendu sommaire du conseil communautaire séance du 19 janvier 2022

Date de convocation: 12/01/2022

Nombre de Conseillers en exercice : 39

Nombre de présents : 28

Nombre de votants : 35

L'an deux mille vingt-deux, le dix-neuf janvier à dix-sept heures trente

Le Conseil Communautaire légalement convoqué s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur TELLIER Morgan, Président, à la salle des fêtes du groupe scolaire de Monclar de Quercy.

Etaient présents: ALBERT Jean-Paul, ANNE Michelle (pouvoirs de MASSIP Eric et PISANI Pierre), ARLANDES Régis, BLANCHE Sylvie, CALMETTES Jacques, CAMASSES Jean-François (pouvoir de VIREL Delphine), DARRIGAN Catherine, DELMAS Francis, JANNIN Michel, LAFOURCADE Yves, LASFARGEAS Thierry, LASSERRE Murièle, LONGUEVILLE Eric, LONJOU Jean-Louis (pouvoir de DELCROS Laurence), MAGNANI Véronique, MONESMA Michel, PEDRON Jeannette, PERN-SAVIGNAC Fabienne, PEZOUS Bernard, QUATRE Christian (pouvoir de CAMBON Yann), REGAMBERT Michel, RIGAUD Marion, TELLIER Morgan (pouvoirs de HUBERT Nicole et PLANCHENAULT Katie), SERRA Gabriel, SOULIE Christiane, VALETON Céline, VERDIER Laurence.

Etait excusé : ESCALETTE Gaëtan.

Etaient absents: FERRET Jean-Luc, HATE Laetitia, PELLEGRIN Marie-Paule.

Secrétaire de séance : ALBERT Jean-Paul

Les points inscrits à l'ordre du jour :

Objet de la délibération	<u>Vote</u>
adoption du Rapport Prix Qualité Service – service eau potable année 2020	Pour: 33
	Contre: 0
	Abstention : 0
	Non-votant : 0
adoption du Rapport Prix Qualité Service – service assainissement non collectif année 2020	Pour: 33
	Contre: 0
	Abstention : 0
	Non-votant : 0
actualisation du règlement du service d'assainissement non collectif (SPANC)	Pour: 33
	Contre: 0
	Abstention : 0
	Non-votant : 0
organisation du rythme scolaire à compter de la rentrée 2022/2023	Pour: 32
	Contre: 1
	Abstention : 0
	Non-votant : 0
signature du nouveau protocole d'accord PLIE	Pour: 33
	Contre: 0
	Abstention: 0
	Non-votant : 0

Maison de l'Intercommunalité et des Services au Public 370 avenue du 8 mai 1945 – 82800 NEGREPELISSE SIRET du siège : 200 066 884 00012 – APE : 8411 Z **(** 05 63 30 90 90

3 05 63 30 81 77

□ contact@quercyvertaveyron.fr

attribution d'un fonds de concours – commune de La Salvetat Belmontet	Pour : 33
	Contre : 0
	Abstention: 0
	Non-votant : 0
ouverture de postes en accroissement temporaire d'activité : service enfance jeunesse	Pour: 33
	Contre: 0
	Abstention: 0
	Non-votant : 0
ouverture de postes en accroissement temporaire d'activité : service petite enfance	Pour: 33
	Contre: 0
	Abstention: 0
	Non-votant : 0
création d'emploi permanent d'adjoint technique - au service de la collecte (pouvant être	Pour: 33
pourvu par un agent contractuel recruté conformément à l'article 3-3 de la loi du 26 janvier 1984)	Contre: 0
	Abstention: 0
	Non-votant : 0
création d'emploi permanent d'adjoint technique - au service entretien des locaux (pouvant être pourvu par un agent contractuel recruté conformément à l'article 3-3 de la loi du 26 janvier 1984)	Pour : 33
	Contre: 0
	Abstention: 0
	Non-votant : 0
création de deux emplois permanents d'adjoint administratif - au service accueil - France Services (pouvant être pourvu par un agent contractuel recruté conformément à l'article 3- 3 de la loi du 26 janvier 1984)	Pour : 33
	Contre: 0
	Abstention: 0
	Non-votant : 0
création d'emploi permanent d'adjoint social - au service SAMAD (pouvant être pourvu par un agent contractuel recruté conformément à l'article 3-3 de la loi du 26 janvier 1984)	Pour : 33
	Contre: 0
	Abstention: 0
	Non-votant : 0
Services (pouvant être pourvu par un agent contractuel recruté conformément à l'article 3-3 de la loi du 26 janvier 1984) création d'emploi permanent d'adjoint social - au service SAMAD (pouvant être pourvu par	Pour: 33 Contre: 0 Abstention: 0 Non-votant: 0 Pour: 33 Contre: 0 Abstention: 0

La séance est levée à 19h00.

Nègrepelisse, le 26 janvier 2022 Le Président, Morgan TELLIER.